

**Pour diffusion immédiate**

## **LE SECTEUR DE LA TRAVERSE : UNE PORTE D'ENTRÉE SUR LÉVIS BIENTÔT REVAMPÉE**

---

**Lévis, le 21 juillet 2010.** - C'est en présence du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, monsieur Laurent Lessard, du député de Lévis et adjoint parlementaire à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, monsieur Gilles Lehouillier, ainsi que du député de Lévis-Bellechasse à la Chambre des communes, monsieur Steven Blaney, que la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli, a participé à l'annonce d'importants travaux visant le réaménagement et la revitalisation urbaine du secteur de la Traverse de Lévis. Ces travaux, dont la réalisation prochaine totalisera des investissements de 19 M\$, sont rendus possibles grâce à l'aide financière accordée par les gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du *Fonds Chantiers Canada, volet Grands Projets*.

« De toutes les époques, la Traverse est une porte d'accès au fleuve et à notre voisine Québec ainsi qu'un lieu de rassemblement pour qui circule à pied, en vélo, en auto, en patins à roues alignées, en autobus, en bateau. Enfin, cette porte s'ouvrira fièrement pour laisser voir ce que Lévis a de plus beau à présenter », a souligné la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli.

L'annonce fort attendue concrétisera des aménagements dont les premières esquisses datent de plus de 20 ans et qui sont inscrits, selon différentes variantes, dans tous les documents d'urbanisme depuis le début des années 90. Plus précisément, le projet porte sur le réaménagement de l'ancien quartier industriel et portuaire situé entre la falaise et le fleuve Saint-Laurent dans le secteur bien connu de la Traverse de Lévis. Ce site offre des vues panoramiques exceptionnelles sur le fleuve et la ville de Québec en plus de posséder un potentiel de revitalisation unique lié à la consolidation de l'offre récréo-touristique et à l'animation urbaine.

Ces travaux dont la réalisation s'étalera sur deux années, portent sur trois secteurs particuliers du site pris dans son ensemble, à savoir :

- Le secteur du Quai Paquet  
Le quai sera réaménagé en une grande promenade de bois agrémentée de plantations. De grands bassins d'eau couplés à des fontaines et à des jets d'eau spectaculaires avec effets de lumière viendront donner vie et mouvement à l'ensemble.
- L'Esplanade  
L'Esplanade jouxte le quai Paquet. Il s'agit, en l'occurrence, d'une grande aire gazonnée et plantée d'arbres propice aux activités familiales, sportives et de détente. Le Parcours des Anses traverse et complète cette aire de détente et de divertissement.
- La gare actuelle  
La gare actuelle sera transformée en pavillon d'accueil pour la clientèle locale et touristique. Le bâtiment sera rénové et réaménagé de façon à lui redonner son lustre d'antan et à mieux l'intégrer à la nouvelle dynamique de transport collectif multimodal.

Ainsi, le projet de revitalisation du secteur de la Traverse vise à consolider et à lier chacun des éléments constitutifs du site afin de transformer un espace urbain déstructuré et fragmenté en un lieu unifié et dynamique capable de répondre aux aspirations de tous ceux et celles qui désirent se réapproprier les abords et les berges du fleuve Saint-Laurent. Il s'inscrit d'ailleurs en continuité parfaite avec le projet présenté à la population lors de la séance de consultation publique du 25 juin 2009 et qui avait soulevé l'enthousiasme des personnes présentes.

« Les travaux qui seront effectués avec ces investissements métamorphoseront le visage du site afin de nourrir une nouvelle dynamique propice à son redéploiement comme lieu de destination reconnue et à haute fréquentation » a ajouté madame la mairesse.

On peut facilement imaginer que par la suite, de nouvelles fonctions (restauration, hôtellerie, interprétation du fleuve, pavillon culturel et bassin événementiel) viendront rapidement s'implanter dans le secteur. Elles permettront d'animer toujours davantage le site et d'en faire un grand parc urbain, assurant à la Ville de Lévis de bonifier tant son offre touristique que l'étendue de ses services à la communauté.

- 30 -

**Source :** André Roy  
Direction des communications  
Téléphone: 418 835-8288

**Pour information :** Alain Blanchette  
Cabinet de la mairesse  
Téléphone: 418 835-8239